

Observatoire de la formation

Agents pénitentiaires d'escortes judiciaires - 1^{ère} session 2016

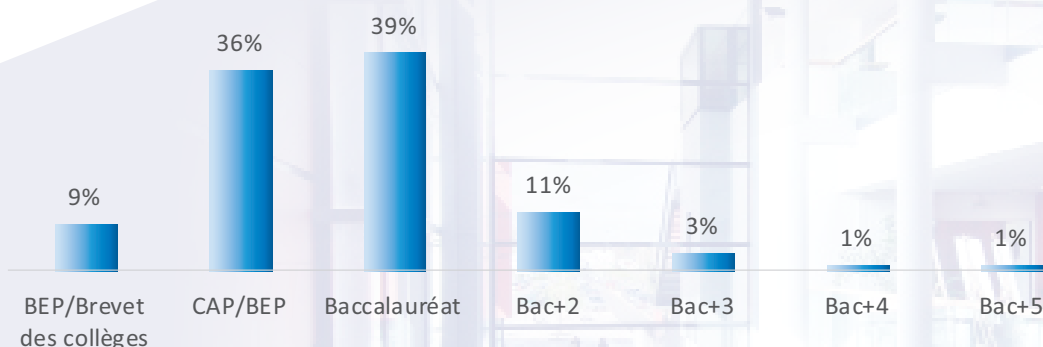
A retenir

- 94 stagiaires, dont moins de 10% de femmes, entrés en formation le 8 février 2016 pour une durée de 4 semaines
- 94 répondants au questionnaire, soit un taux de retour de 100%
- Age moyen : 37 ans
- Diplôme scolaire : 45% des stagiaires se sont arrêtés avant le baccalauréat, 39% sont bacheliers et 16% ont validé un diplôme de l'enseignement supérieur
- 94% des stagiaires sont issus du personnel de surveillance et 6% du personnel d'encadrement (premiers surveillants et majors)
- Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 10 ans
- Plus de la moitié de la promotion a déjà exercé un métier lié à la sécurité publique (policier, gendarme, militaire, douanier etc.)
- Les motivations déclarées des stagiaires pour le métier d'escorte sont davantage liées à un attrait des missions qu'à la recherche de bénéfices matériels.

Profil sociodémographique

Cette promotion d'agents pénitentiaires d'escortes judiciaires est composée de 94 individus, dont 7⁴ femmes. L'échelle des âges s'étend de 25 à 58 ans, avec une moyenne de 37 ans. 64% des stagiaires vivent en couple.

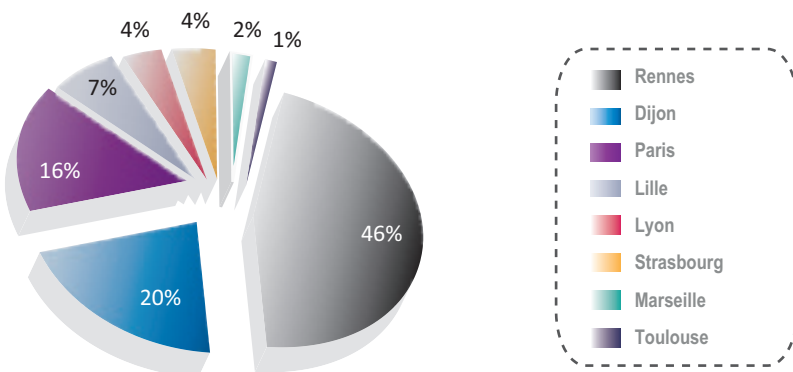
Graphique 1 : Niveau du diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



45% de la promotion déclarent ne pas être titulaires du baccalauréat, 39% des agents sont bacheliers et 16% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.

■ Deux non-réponses à cette question ne permettent pas d'être complètement exhaustif.

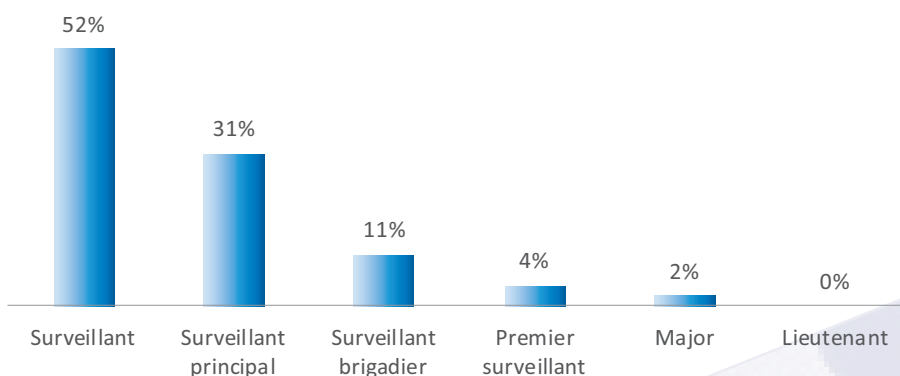
Graphique 2 : DISP d'origine des stagiaires – Proportions



Les 94 agents d'escortes sont principalement originaires de trois directions interrégionales des services pénitentiaires : Rennes (46%), Dijon (20%) et Paris (16%). Ce recrutement local coïncide avec le déploiement et l'ouverture des futurs pôles de rattachement des escortes judiciaires (PREJ) dans les régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Haute-Normandie, en mai 2016.

Expériences professionnelles

Graphique 3 : Grade actuel dans l'administration pénitentiaire - Proportions



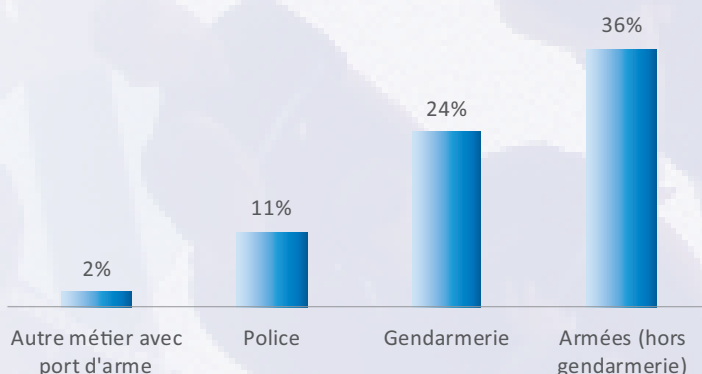
Cette promotion d'escortes judiciaires est majoritairement composée de personnels de surveillance : 52% sont « surveillant », 31% sont « surveillant principal » et 11% sont « surveillant brigadier ». Seuls 6% des stagiaires font partie des personnels d'encadrement (premiers surveillants ou majors).

Par ailleurs, une grande majorité d'agents exerçait auparavant des fonctions de surveillance ou d'encadrement au

sein d'un établissement (85%) tandis que 5% des agents étaient affectés en UHSI (unité hospitalière sécurisée interrégionale), 4% au sein d'une ERIS (équipe régionale d'intervention et de sécurité), 3% en UHSA (unité hospitalière spécialement aménagée), un agent était moniteur de sport et un autre formateur des personnels.

L'ancienneté des agents, au sein de l'administration pénitentiaire, varie de 2 à 30 ans avec une moyenne de 10,2 ans.

Graphique 4 : Expériences dans les métiers de la sécurité publique – Proportions

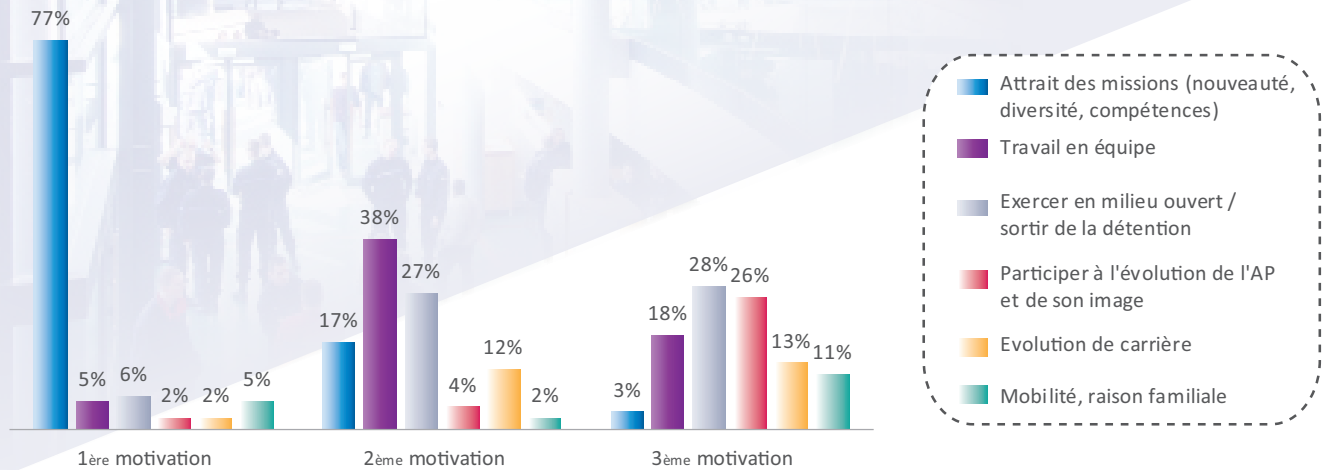


Une proportion importante des stagiaires a un passé professionnel dans le domaine de la sécurité publique. 36% des stagiaires ont été militaires, 24% ont été gendarmes et 11% ont été policiers (certains ont pu cumuler plusieurs expériences professionnelles). Au total, 66% des stagiaires ont exercé au moins une profession liée à la sécurité publique.

Par ailleurs, la quasi-totalité des stagiaires a déjà réalisé des extractions médicales et 52% ont déjà réalisé des transferts administratifs.

Motivations à intégrer la formation et perspectives professionnelles

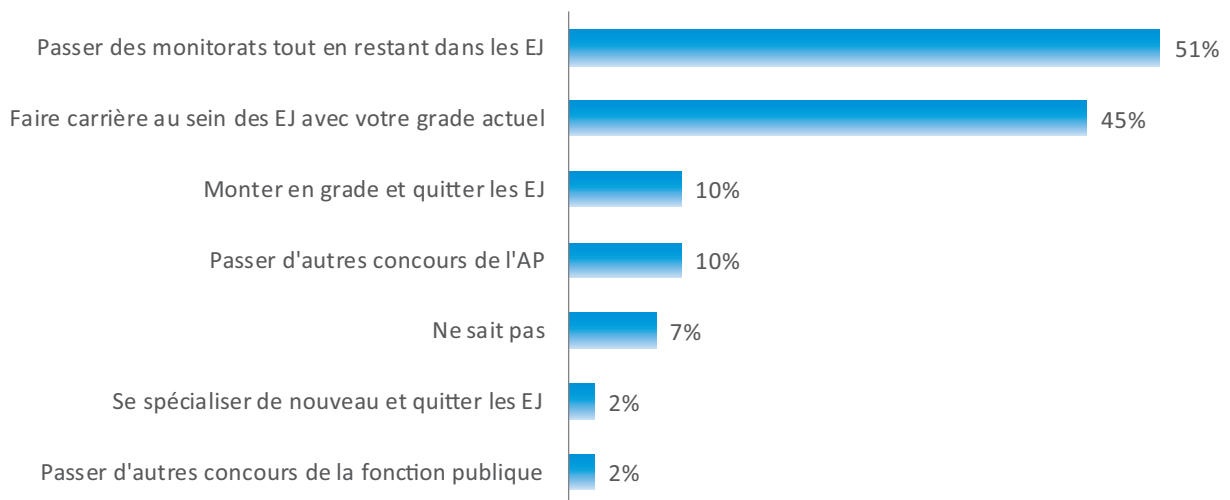
Graphique 5 : Principales motivations déclarées pour intégrer les escortes judiciaires – Proportions



A l'instar des précédentes promotions, l'attrait des missions constitue la première et la principale motivation à intégrer les escortes judiciaires. Les stagiaires sont également nombreux à chercher plus d'interactions et de cohésion avec leurs collègues, ce qui fait du « travail en équipe » la deuxième motivation la plus citée. L'attrait de l'exercice d'une

profession en milieu ouvert est également important, de même que le fait de donner une vision nouvelle de l'administration pénitentiaire. Dans l'ensemble, les motivations professionnelles (l'attrait pour le contenu même du métier) semblent prédominer sur les motivations utilitaires (la carrière, le salaire, etc.).

Graphique 6 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation (plusieurs réponses possibles) - Proportions

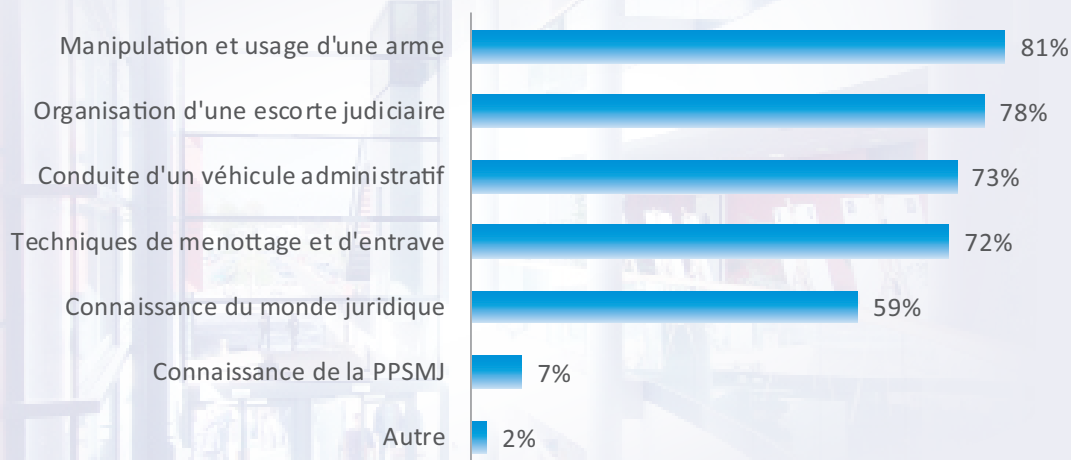


Une fois entrés dans les escortes judiciaires, la majorité des stagiaires envisagent d'y faire carrière avec leur grade actuel (45% de la promotion) et 51% souhaitent continuer à

se spécialiser via l'obtention de monitorats. Ils sont peu nombreux à souhaiter quitter les EJ pour monter en grade ou passer d'autres concours.

Besoins et attentes en formation

Graphique 7 : Besoins en formation selon les stagiaires (plusieurs réponses possibles) – Proportions



La formation à la manipulation et l'usage des armes est la principale attente des stagiaires. Pourtant, ils appréhendent globalement peu le fait de porter une arme sur la voie publique (en moyenne, les stagiaires ont estimé à seulement 2,9/10 leur appréhension à porter une arme sur la voie publique).

Les autres modules abordés dans la formation sont ensuite tous cités dans des proportions semblables : l'organisation des escortes judiciaires (78%), la conduite d'un véhicule administratif (73%) et les techniques de menottage et d'entrave (72%).

Agents pénitentiaires d'escortes judiciaires - 1^{ère} session 2016

AVRIL 2016

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres -CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99


École nationale
d'administration
pénitentiaire